Grandes marées... cap sur la côte pour la pêche à pied !

07/03/2024

Rigadeaux, palourdes, huîtres sauvages, pouces-pieds, bigorneaux,... chaque mois les grandes marées permettent de se faire plaisir et de farfouiller dans les rochers ou dans le sable !

Respectez la réglementation en vigueur, ne ramassez que pour votre consommation personnelle.

Soyez prudent. Ne vous laissez par encercler par la marée montante, il y a des accidents à chaque grande marée !

Consultez les horaires de marées sur le pays de Lorient

Respectez la réglementation (taille des prises, règles spécifiques à la pêche à pied) sur le site de la préfecture du Morbihan

Consulter les informations sur la situation sanitaire des coquillages dans le Morbihan

Victime ou témoin d'un accident en mer, faites le 196 !